

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 23 avril 2014

LE SECRETAIRE GENERAL
Réf. 2014/04/86 D.Be/NC

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE POUR LE JEUDI 15 MAI 2014

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la FEDERATION FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE de s'associer à l'initiative prise par l'UIAFP-FO (Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique FO) en déposant un préavis de grève pour le jeudi 15 mai 2014.

Il couvrira les **personnels et agents de la fonction publique hospitalière (secteurs sanitaire, social et médico-social) relevant de notre fédération.**

Cette journée portera sur les revendications suivantes :

- ➔ Le retrait du pacte de responsabilité et la réduction des 50 milliards d'euros de dépenses publiques qui l'accompagne,
- ➔ L'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice sur l'ensemble de la grille indiciaire,
- ➔ La défense du statut général, les statuts particuliers, les catégories et attend du Premier ministre un engagement fort sur ces points confortant une fonction publique de carrière,
- ➔ La refonte et la revalorisation de la grille indiciaire permettant des carrières attractives,
- ➔ L'arrêt de la MAP (suite de la RGPP) responsable notamment des suppressions d'effectifs liées au redéploiement et de la dégradation des conditions de travail,
- ➔ Le rejet de tout acte de décentralisation supplémentaire qui aurait pour objectif de faire disparaître les départements ou diminuer le nombre de régions avec toutes les conséquences désastreuses en termes d'abandon des missions et de statut des personnels,
- ➔ La suppression de la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire).

Afin de permettre aux personnels et agents de la fonction publique hospitalière (secteurs sanitaire, social et médico-social) relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du mercredi 14 mai 2014 à 20 heures au vendredi 16 mai 2014 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Didier BERNUS

Secrétaire Général